



CentraleSupélec

DEVENIR | INGÉNIEUR SUPÉLEC

Zoom sur l'apprentissage

Futurs **titulaires d'un DUT**

- Génie électrique,
- Mesures physiques,
- Génie des télécommunications et des réseaux

Devenez Ingénieur Supélec par la voie de l'apprentissage

CentraleSupélec est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieur.

100%

des jeunes diplômés de la voie apprentissage sont en situation d'emploi à l'issue de la formation

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Objectif de la formation

Devenir Ingénieur de haut niveau, capable d'exercer tous les métiers de l'ingénieur, plus particulièrement dans les domaines des sciences de l'information, de l'énergie et des systèmes et d'évoluer en entreprise/organisme dans les contextes et les situations les plus variés.

Métiers visés

Les débouchés sont traditionnellement ceux de tous les ingénieurs, mais le diplôme d'ingénieur Supélec délivre une expertise toute particulière dans les domaines suivants :

- **Informatique** (informatique, systèmes d'information et réseaux)
- **Communications numériques** (télécommunications, réseaux, radars)
- **Électronique** (électronique, modélisation, conception)
- **Énergie** (électricité, électrotechnique, énergétique)
- **Automatique et traitement du signal** (automatique, mathématiques, modélisation)

Formation

La formation de l'apprenti est assurée dans deux environnements différents et complémentaires : l'entreprise et CentraleSupélec avec l'accompagnement d'un maître d'apprentissage et d'un tuteur académique. La formation académique comprend 600 heures/an sur 3 ans et a lieu à Gif-sur-Yvette (91).

- **En 1^{re} et 2^e année**, l'enseignement est de type général et a pour objet de fournir une base solide de compétences scientifiques, techniques, linguistiques et une connaissance pratique de l'entreprise.
- **En 3^e année**, les étudiants choisissent d'approfondir l'un des domaines de l'École ce qui leur permettra une adaptation rapide au monde industriel.

Rythme de l'alternance

- **En 1^{re} et 2^e année**, 5 semaines à l'École, 3 semaines en entreprise pendant les périodes scolaires, 100 % en entreprise hors périodes scolaires.
- **En 3^e année**, à l'École de septembre à mars et 100% en entreprise hors périodes scolaires et d'avril à août.

Entreprises d'accueil

Les entreprises ayant adhéré au Partenariat Entreprises de CentraleSupélec sont susceptibles d'accueillir l'apprenti.

Toutefois, le candidat peut, s'il le souhaite, proposer une autre entreprise, sous réserve de l'accord de celle-ci et de son adhésion à la charte de l'apprentissage.

Informations pratiques

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du Directeur de votre établissement.

Il est à envoyer à CentraleSupélec impérativement avant le **25 mars 2016**.

Après cette date, aucune inscription ne sera plus acceptée.

En cas de pré-acceptation de votre dossier par CentraleSupélec, vous serez convoqué pour passer différentes épreuves le 12 mai 2016.

La réussite à ces épreuves validera votre candidature.

Pour en savoir plus

Renseignez-vous en priorité auprès de votre Directeur d'Établissement.

Vous pouvez aussi consulter le site web www.supelec.fr ou téléphoner à Gislhaine BOSSARD à la Direction du Cursus Ingénieur Supélec de CentraleSupélec au 01 69 85 13 29.



Campus de Gif-sur-Yvette

Plateau de Moulon
3 rue Joliot-Curie
F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex
Tél : +33 (0)1 69 85 12 12
Fax : +33 (0)1 69 85 12 34

